R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

SÉNAT

Stéphane

SAUTAREL

Sénateur du Cantal

Secrétaire de la commission des finances

Membre de la délégation à la prospective

Docteur Jean-Yves GRAAL
Directeur Général
ARS Auvergne-Rhône-Alpes
CS93383
69418 LYON CEDEX 03

Aurillac, le 21 Octobre 2021,

Monsieur le Directeur Général,

L'aménagement du territoire de santé dans le Cantal est un enjeu crucial. L'offre de soins en imagerie médicale est au cœur des préoccupations médicales, et l'implantation des I.R.M revêt une importance capitale dans l'équilibre et le maillage territorial.

L'arrêté en date du 4 février 2021 que vous avez pris adopte une révision partielle du Schéma Régional de Santé, notamment pour la partie des équipements lourds.

Aussi, il m'apparaît indispensable d'implanter le futur I.R.M au sein des locaux du Centre Hospitalier de Saint-Flour pour conforter l'établissement en complément de la modernisation de son service d'urgences. Toute la partie Est du département et la ville de Saint-Flour en particulier, ont besoin de cet équipement pour répondre à la demande de la population.

Cette implantation répond aux objectifs définis par l'A.R.S A.U.R.A, à savoir une organisation efficiente de l'offre de soins en radiologie, une amélioration de la qualité et de la sécurité lors des examens d'imagerie et une garantie des modalités d'organisation de et fonctionnement adaptées, notamment en ce qui concerne les transports et la prise en charge des malades.

Sachant pouvoir compter sur votre écoute et votre attention en direction de l'ensemble des territoires ruraux de notre région, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Bien à vous.

Stéphane SAUTAREL

SENAT : 15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06 - TELEPHONE : 01 42 34 44 15 – COURRIEL : s.sautarel@senat.fr
PERMANENCE : 1, RUE PASTEUR – 15000 AURILLAC – TELEPHONE : 04 71 64 21 38 – COURRIEL : contact@stephane-sautarel.fr
SITE : www.stephane-sautarel.fr